Guy Voglet - Tienne Saint-Lambert, 14 - 5340 Mozet

Géologue - Lic. Sc. Géol.

0476 /685 810 guyvoglet@yahoo.fr TVA :BE 0657 709 587 www.permeabilite.be

Mozet, le 25 juin 2019

# Etude de perméabilité Terrain à bâtir, Route de Durbuy-Rue des Eresses à Barvaux s/Ourthe (Durbuy)

Demandeur

Indivision Theate

sandrinetheate@skynet.be

Géomètre

M. Denis Bonjean Géomètre à 6990 Hotton

info@denisbonjean.be 0486/134 183

# Contenu

| 1  | RE   | NSEIGNEMENTS GENERAUX               | 3 |
|----|------|-------------------------------------|---|
|    | 1.1. | Situation                           |   |
|    | 1.2. | Carte des Sols                      | 3 |
|    | 1.3. | Utilisation actuelle du terrain     | 4 |
|    | 1.4. | Prises d'eau et zones de prévention | 4 |
|    | 1.5. | Pente du terrain                    | 4 |
|    | 1.6. | Inondation                          | 4 |
| 2  | TE   | ST DE PERMEABILITE                  | 4 |
|    | 2.1. | Date du test                        | 4 |
|    | 2.2. | Mode opératoire suivi               | 4 |
|    | 2.3. | Implantation des forages            | 5 |
|    | 2.4. | Observations et résultats           | 6 |
|    | 2.5. | Nappe                               | 7 |
| 3. | CO   | NCLUSION                            | 7 |
| 4. | PR   | ISES DE VUES                        | 8 |

# . RENSEIGNEMENTS GENERAUX

de Durbuy, sur la parcelle cadastrée Durbuy 2ème Div. Sect. B n°1321P.

objet du présent rapport est une étude indicative de la perméabilité du sol à l'emplacement du projet dans le cadre des démarches pour un permis d'urbanisation.

# 1.1. Situation



### Carte des Sols



Sigle: Gbbkf4 (zone bleue)

Position physiographique :

Matériau textural :

Drainage naturel:

Développement de profil :

Nature de la charge caillouteuse :

Profondeur d'apparition du substrat :

plateaux et pentes

G sols limono-caillouteux

b drainage favorable **b** Horizon B structural

kf schisto-calcaire 4 entre 20 et 40cm

Volume de la charge caillouteuse : entre 15% et 50%

La carte des sols mentionne des terrains de type limono-caillouteux.

La prévision apportée par cette carte se révèle exacte. Sous une faible couche de limon ou d'argile de décomposition du substrat (10 à 50 cm), on atteint directement la roche. Il s'agit de schiste ou de grès argileux très fin (siltite).

# 1.3. Utilisation actuelle du terrain

Terrain en friche, végétation arbustive. (boisé en 1994, en friche en 2001, ensuite boisé en 2009-2012, apparait défriché en 2015).

En fait l'accès est apparu fort compliqué. Après une infructueuse tentative d'entrée avec machette et sécateur, un entrepreneur forestier fut contacté pour apporter son assistance. N'étant pas disponible, il nous a permis de disposer d'une débroussailleuse. La végétation secondaire est un maquis dense de ronces, jeunes chênes, aubépines. Nous avons pu localement bénéficier des anciennes voies de débardage où la végétation est moins dense. Sur 7 forages initialement prévus, seulement 5 furent réalisés vu le temps de travail nécessaire pour ouvrir les accès.

### 1.4. Prises d'eau et zones de prévention

Résultat de l'approche géocentrique<sup>1</sup>

Afin d'identifier d'éventuels captages d'eau souterraine présents à proximité du site investigué, nous avons effectué une requête géocentrique dans la banque de données 10-Sous du SPW. La requête a été réalisée pour un cercle de 500 m de rayon centré sur le site :

Position en Lambert Belge 72 : X (m) : 228.515 - Y (m) : 115.531 Précision = 5 m

Sur base de cette requête, un puits foré ne donnant pas lieu à zone de prévention est mentionné à 475 m au NE.

Zones de prévention pour des captages d'eau publique

La consultation du site Internet du SPW² montre que le site étudié n'est pas localisé en zone de protection de captage d'eau potable arrêtée ou à l'enquête.

### 1.5. Pente du terrain

La pente est descendante vers le sud-est, estimée à 10 %.

### 1.6. Inondation

La parcelle n'est pas soumise à l'aléa d'inondation et au risque de ruissellement concentré.

### 2. TEST DE PERMEABILITE

### 2.1. Date du test

17 au 24 juin 2019. Reconnaissance, ouverture d'accès à la débroussailleuse et tests de perméabilité.

## 2.2. Mode opératoire suivi

La méthode choisie est recommandée par la Région wallonne dans son « GUIDE PRATIQUE - L'INFILTRATION DES EAUX USEES EPUREES ».

La méthode de mesure de la vitesse d'infiltration pour le dimensionnement des systèmes d'infiltration est la méthode de mesure in situ, à charge variable. Celle-ci doit être réalisée

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Banque de données "10-sous" S.P.W.-D.G.A.R.N.E

selon un protocole expérimental défini afin de fournir une valeur de vitesse d'infiltration la plus proche des conditions réelles de fonctionnement. Les étapes suivantes décrivent la procédure un test standard :

- 1. Creuser un trou de 15 cm de Ø à la profondeur proposée pour le fond de la tranchée (généralement 0,8 m) le trou doit être cylindrique sur une hauteur minimum de 30 cm, dans la zone d'absorption prévue de sol ;
- Griffer les parois et le fond du trou afin de retrouver la texture naturelle du sol ;
- Enlever toute la terre excédentaire :
- Placer au fond du trou une couche de 5 cm de gravier fin (Ø de 1,2 à 1,8 cm);
- 5. Remplir le trou avec de l'eau claire sur une hauteur minimum de 30 cm ;
- 6. Laisser le sol se pré-saturer pendant au moins 4 h mais de préférence pendant une nuit. L'eau doit être claire, exempte de produits organiques ou de fortes teneurs en sodium ;
- Effectuer la mesure :
- a. si l'eau demeure dans le trou après la période de pré-saturation. On ajuste la profondeur de l'eau à 15 cm. On mesure ensuite la baisse du niveau d'eau toutes les 30 minutes. Continuer l'essai jusqu'à ce que la dernière lecture soit identique à la précédente ou alors après 4 heures ;
- b. s'il ne reste plus d'eau dans le trou après la période de pré-saturation. On ajoute 15 cm d'eau dans le trou. On mesure ensuite la baisse du niveau d'eau par intervalle de 30 minutes, et on ajuste la hauteur d'eau à 15 cm en apportant l'eau manquante. Continuer l'essai jusqu'à ce que la dernière lecture soit identique à la précédente ou alors après 4 heures ;
- c. si les 15 cm d'eau apportés ont disparu avant que le délai de 30 minutes ne se soit écoulé, dans ce cas, l'intervalle de temps entre les mesures doit être de dix minutes.
- 8. Le taux de percolation (min/cm) = Temps (en minutes) /abaissement du niveau d'eau (cm) ;
- 9. Au moins deux essais de percolation doivent être réalisés, un essai à chaque extrémité de l'emplacement proposé du système d'infiltration et à profondeur d'installation du système. Ils doivent être réalisés dans des conditions météorologiques normales, sans pluie ni gel.

### 2.3. Implantation des forages

Coordonnées des forages, Lambert 1972 Implanté et levé au GPS Garmin Oregon 450

| -  |         |         | 6011 130  |
|----|---------|---------|-----------|
|    | X       | Y       | précision |
| T1 | 228 422 | 115 519 | 3m        |
| T2 | 228 432 | 115 475 | 4m        |
| T3 | 228 473 | 115 542 | 3m        |
| T5 | 228 532 | 115 558 | 4m        |
| T7 | 228 578 | 115 602 | 7m        |



# 2.4. Observations et résultats

La couche de terre meuble est très peu épaisse, de 10 à 30 cm, et repose directement sur le substrat schisteux soit altéré, soit rocheux. Le creusement se fait à la barre à mine et non à la tarière.

Les perméabilités sont globalement peu élevées.

Tableau 1 : Forages réalisés

| Forages | Profondeur totale (m-<br>ns) |
|---------|------------------------------|
| T1      | 0,35 (R)                     |
| T2      | 0,50 (R)                     |
| Т3      | 0,32 (R)                     |
| T.5     | 0,50 (R)                     |
| 17      | 0,30 (R)                     |

Légende :T : test de perméabilité

(R) : refus à la tarière mécanique ou à la barre à mine

Tableau 2 : synthèse des observations lithologiques

| Forage | Profondeur (cm) | Description   |
|--------|-----------------|---|
| TI     | 0-10            | Limon brun  |
|        | 10-35 (R)       | Schiste altéré brun verdâtre  |
| Т2     | 0-10            | Limon argilleux gris brun d'altération de schiste                             |
|        | 10-30           | Argile gris brun verdâtre, fragments pluricentimétriques grès fin             |
|        | 30-50 (R)       | Rocheux altéré, schiste, grès fin en matrice argileuse                        |
| Т3     | 0-20            | Limon argileux brun beige   |
|        | 20-28           | Siltite altéré (grès fin argileux)  |
|        | 28-32 (R)       | Rocheux massif  |
| Т5     | 0-50            | Limon argileux compact brun beige   |
|        | 50 (R)          | Schiste rocheux massif  |
|        | 0-17            | Limon brun  |
| T7     | 17-30 (R)       | Grès fin argileux brun chocolat, patine gris clair (creusé à la barre à mine) |
|        | 30 (R)          | Rocheux massif, schiste   |

Redox : phénomène d'oxydo-réduction (hydromorphie)
(R) : refus à la tarière mécanique
(+) : faible / (++) : modéré / (+++) : intense

Tableau 3: vitesses d'infiltration (K)

| test    | cm/h  | m/s      |
|---------|-------|----------|
| TI      | 2,25  | 6,25E-06 |
| T2      | 3,00  | 8,33E-06 |
| Т3      | 11,25 | 3,13E-05 |
| T 5     | 1,00  | 2,78E-06 |
| 17      | 2,12  | 5,89E-06 |
| Moyenne | 3,92  | 1,09E-05 |

### 2.5. Nappe

La nappe n'est apparue dans aucun des forages.

# 3. CONCLUSION

es valeurs de perméabilités sont faibles, mais supérieures à la limite en-dessous de laquelle infiltration est impossible.

On notera que le substrat rocheux est proche. Le creusement de tranchées ou coffrages sous voirie en schiste ne permettra pas de mettre en évidence une meilleure perméabilité.

Des dispositifs temporisateurs avant évacuation vers une voie naturelle sont à envisager.









